

**Mesdames Messieurs les Arbitres du Groupe A
Messieurs les Délégués**

Pantin, le mercredi 19 Septembre 2018

Mesdames, Messieurs

Comme vous le savez, la Fédération Française de Natation a créé un nouveau Championnat à l'intention de la catégorie U21 qui précédera ou suivra les matchs en Elite Masculine.

La Fédération a souhaité profiter de cette opportunité pour mettre en place une politique insufflant un nécessaire renouvellement générationnel au sein du corps arbitral.

Pour ce faire il a été décidé qu'un des deux arbitres désignés en Elite masculine accompagnera un arbitre désigné par la ligue hôte en officiant avec lui le match U21.

L'arbitrage d'un nombre de match minimum en U21 rentrera d'ailleurs dans les prérequis obligatoires pour pouvoir prétendre passer l'examen Fédéral. Cette mesure sera d'ailleurs inscrite sur la future circulaire Fédérale de formation.

Nul doute que vous serez sensible à cette démarche et que vous accepterez cette mission d'accompagnement.

Cette mission sera indemnisée aux conditions prévues par le règlement financier.

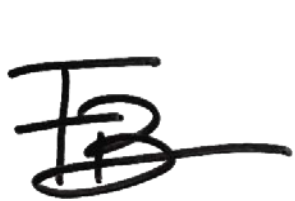
En ce qui concerne les délégués, le suivi de ces matchs bien que souhaité ne revêt pas un caractère obligatoire et entre dans une démarche volontaire.

Dès lors nous comptons sur vous pour porter à la connaissance de l'organisme paritaire tout élément permettant à ce dernier d'avoir une vision précise des arbitres à promouvoir ou à faire évoluer au niveau national.

Nonobstant ce souhait, et dans le cas où un arbitre refuserait cette mission d'accompagnement, nous invitons ce dernier à le signaler à l'organisme paritaire par mail et à l'adresse suivante : arbitres.waterpolo@ffnatation.fr et ce avant le 25 septembre 2018 afin que nous puissions ajuster nos désignations.

Espérant obtenir votre soutien dans cet objectif de renouvellement générationnel réussi, et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs en l'expression de nos sentiments sportifs les plus cordiaux.

**Le Directeur du Water-Polo
Florian BRUZZO**



**Le Président de l'organisme Paritaire
Benjamin MERCIER**

